

bien qu'il ne me le dît pas, semblait y trouver beaucoup de danger. Dans ma désolation, je promis de faire publier la guérison de ma fille dans les Annales, si elle nous était obtenue. Elle fut guérie en peu de temps, et c'est en accomplissement de ma promesse que je fais publier cette guérison dans les Annales.—DAME A. H.

ST-CUTHBERT.—Depuis quelque temps, une maladie interne me faisait souffrir cruellement.

Ne sachant que faire, je me recommandai à la Bonne sainte Anne. Je lui promis de faire un pèlerinage au Sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, de faire dire une messe en son honneur et de faire publier ma guérison dans les Annales, si je l'obtenais. Je fus complètement guérie; mais, après avoir fait mon pèlerinage et fait dire une messe, comme je l'avais promis, je différai de faire inscrire le fait dans les Annales. Je dois dire, à ma grande confusion, que j'ai été punie d'avoir manqué à ma promesse : ma maladie est reparue. C'est alors que je m'aperçus de ma faute. Je me recommandai de nouveau à la Bonne sainte Anne. Je lui promis d'accomplir ma promesse le plus tôt possible. Je suis revenue mieux, et j'ose espérer que cette Grande Sainte daignera m'accorder une guérison complète.

Je remercie de tout cœur sainte Anne pour toutes les grâces qu'elle a daigné m'obtenir aussi avant ce jour, et je lui demande encore une autre faveur que je désire bien ardemment obtenir.—UNE ABONNÉE.

SAINTE-ÉMÉLIE.—Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de la Bonne sainte Anne.—UNE ABONNÉE.

27 avril 1895.

***.—M. M., de Montréal, remercie la Bonne sainte Anne d'une grâce obtenue dans le cours du mois de janvier.